

Document d'Informations Clés

Catégorie INS-A-EUR - Blackstone Crédit Privé Europe SC

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

IQ EQ Management S.A.S. (le « **Société de Gestion** ») est tenu de préparer et publier le présent document en vertu du Règlement (UE) 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (le « **Règlement** »). La Société de Gestion est tenu de suivre la méthode prescrite dans le Règlement, pour la préparation du document, mais également pour la détermination de l'indicateur de risque sommaire et le calcul des rendements selon les différents scénarios de performances. La Société de Gestion estime que la méthode prescrite dans le Règlement pour la préparation du présent document et, en particulier pour la préparation des scénarios de performances, est principalement prévue pour les produits d'investissement packagés de détail plutôt que pour des actions de ce type de fonds, et la Société de Gestion estime que, pour ce produit en particulier, les résultats obtenus par cette méthodologie pourraient considérablement de ceux de la Société.

Produit

Catégories INS-A-EUR - Blackstone Crédit Privé Europe SC, (la « **Société** »)

ISIN: FRO01400LOX2

Initiateur du Produit

IQ EQ Management S.A.S.
+33 1 56 88 16 16
<https://iqeq.fr>

Autorité compétente: l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »).

Dernière mise à jour : 2 Janvier 2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Parts de la Société, laquelle est constituée en tant que une société civile de portefeuille à capital variable relevant de la qualification d'"Autre FIA" au sens de l'article L. 214-24, III du Code monétaire et financier français (un "Autre FIA"). La Société, en qualité d'Autre FIA, n'est pas soumise à l'agrément ni à la supervision de l'AMF et applique des règles spécifiques de fonctionnement et d'investissement qui lui sont propres.

La Catégorie INS-A-EUR est une « Catégorie de Capitalisation ». Un investisseur qui souscrit des parts de la Catégorie de Capitalisation ne recevra pas de distributions en numéraire de la part de la Société pour ces parts. Au lieu de recevoir des distributions en numéraire de la part de la Société pour ces parts, ces montants se verront reflétés dans la valeur liquidative de cette Catégorie.

Les Associés de la Catégorie INS-A-EUR peuvent demander le rachat de leurs parts pendant toute la durée de vie de la Société. Les rachats devraient être offertes mensuellement à la valeur liquidative par part telle que déterminée au dernier jour civil de chaque mois - Veuillez vous référer à la section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-dessous. Le dépositaire de la Société est CACEIS Bank S.A. Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous indiquant où trouver des informations supplémentaires sur la Société.

Durée

La Société a été établie pour une durée de 99 ans, à moins que (i) la Société ne soit dissoute de manière anticipée ou (ii) que la durée de la Société ne soit prorogée, par une décision des Associés (sous réserve des exigences de quorum et de majorité telles que définies au sein des statuts de la Société). Il n'y a pas de période de détention recommandée pour ce produit, veuillez vous référer à la section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-dessous relative à la période de détention indicative recommandée utilisée dans ce document.

Objectifs

L'objectif d'investissement de la Société est d'investir environ 80-90% de ses actifs totaux dans des investissements de crédit privé, tels que des prêts, des obligations et autres instruments de crédit qui sont émis dans des offres privées ou émis par des sociétés privées. La Société prévoit que la majorité de son portefeuille sera constituée d'investissements initiés et négociés de manière privée dans des sociétés européennes, par le biais de : (i) d'instruments de dette senior garantie en premier rang ou de dette unitranche, sous la forme de prêts et d'obligations ; (ii) d'ordres clés et de « club deals » (généralement, des investissements réalisés par des petits groupes d'entreprises d'investissement) dans des prêts et obligations syndiqués de manière large ou quasi-liquides ; et (iii) d'instruments de dette mezzanine, de second rang, non garantie et subordonnée ; de crédits structurés et de financements garantis par des actifs ; ainsi que d'autres titres de créance et de capital (les investissements décrits dans cette phrase représentent collectivement le « Crédit Privé »). La Société prévoit également d'investir environ 10-20 % du total de ses actifs dans des prêts, obligations et autres titres de créance (principalement senior et garantis en premier rang) syndiqués de manière large (collectivement, le « Crédit Opportuniste ») et des espèces et/ou des équivalents d'espèces. La Société anticipe que le Crédit Opportuniste sera généralement liquide, et pourra ainsi être utilisé afin d'assurer la liquidité nécessaire, tout en représentant une opportunité de rendement attractif, notamment dans des contextes particuliers ou de perturbation des marchés. La Société concentrera la majorité de son portefeuille sur des investissements dans des sociétés européennes, principalement sur le marché des entreprises de taille intermédiaire, et prévoit, dans une moindre mesure, d'affecter une partie de son portefeuille à des investissements dans des sociétés situées aux États-Unis, en Asie, en Australie et dans d'autres pays non européens. La Société est gérée de manière active par la Société de Gestion et les investisseurs ne disposent d'aucune discréption en matière de gestion à leur égard. La Société peut utiliser des techniques de gestion d'actifs comme l'effet de levier ou l'endettement à toute fin, notamment pour financer une partie ou la totalité du capital nécessaire à l'investissement ou pour améliorer les rendements, ou souscrire des transactions de couverture de manière à limiter les risques de variations potentielles de change ou de taux d'intérêt.

Durabilité

La Société promouvra certaines caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « SFDR »), et par conséquent, la Société a vocation à être classée comme un produit financier relevant de l'article 8 aux fins du SFDR. La Société ne s'engage pas à réaliser des « investissements durables » au sens de l'article 2 (17) du SFDR.

Investisseur de détail ciblé

Ce produit ne peut être souscrit ou acquis que par des entreprises d'assurance et des Fonds de retraite professionnelle supplémentaire français (ayant la qualité de client professionnel au sens des articles L. 533-16 et D. 533-11 du Code monétaire et financier) en représentation d'unités de compte de (a) contrats d'assurance-vie et de capitalisation conformément à l'article L. 131-1 du Code des assurances et/ou (b) de contrats relatifs aux plans d'épargne-retraite conformément à l'article L. 224-1 du Code monétaire et financier ayant pour support le produit. Le produit ne convient qu'aux investisseurs : (i) qui comprennent qu'il existe un risque de perte de capital et que les investissements sous-jacents de la Société peuvent être assortis d'une liquidité limitée ; (ii) qui possèdent des ressources suffisantes pour pouvoir supporter toutes pertes (pouvant être supérieures au montant total investi) susceptibles de découler de ces investissements ; (iii) pour qui un investissement dans la Société fait partie d'un programme d'investissement diversifié et (iv) qui sont pleinement conscients des risques d'un tel programme d'investissement et sont disposés à les assumer.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 8 ans. Le risque réel peut varier de manière significative et il est possible que votre retour sur investissement soit inférieur. Il se peut que vous ne puissiez pas vendre facilement votre produit ou que vous soyez contraint de le vendre à un prix affectant sensiblement votre retour sur investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. La Société est libellée en euros (€). Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Dans certains cas, vous pourrez avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes. Vos pertes totales pourraient être très supérieures au montant investi

Ce placement implique un degré de risque élevé et ne devrait être effectué que par des investisseurs capables d'assumer la perte totale du montant investi. Rien ne saurait garantir la réalisation des objectifs d'investissement ou la performance du fonds. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec exactitude.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit ou d'un produit de substitution approprié, au cours des 13 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée:		8 ans	
Exemple d'investissement:		€10,000	Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 8 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 8 années . Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9,150 -8.5%	€9,330 -0.9%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9,150 -8.5%	€10,720 0.9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10,670 6.7%	€14,080 4.4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€11,180 11.8%	€16,090 6.1%

Les scénarios sont basés sur la performance brute, sans usage d'effet de levier et sur une période de treize ans du produit de substitution suivant: (A) pour la période précédant le lancement de la Société en janvier 2024 (I) jusqu'à septembre 2016 Cliffwater U.S. Direct Lending Index (2) octobre 2016 à septembre 2022 Blackstone European Senior Direct Lending Funds; et (3) octobre 2022 - décembre 2024 la performance réelle du fonds European Private Credit Fund SICAV (B) depuis Janvier 2024, la performance réelle du fonds de la Société. Ce produit de substitution a été ajusté à partir de la structure de frais de cette catégorie d'actions pour représenter le profil de rendement net de la Société.

Aucune commission initiale n'est due à la Société lors de l'acquisition de parts de la Société, bien que certains intermédiaires financiers, entreprises d'assurance ou autres entités puissent facturer directement à leurs clients une commission de vente initiale, une commission de placement, une commission de souscription ou des frais similaires pouvant généralement aller jusqu'à 3,5 % du prix de souscription. Veuillez noter que les scénarios de performance présentés dans ce document n'incluent pas, le cas échéant, de telles commissions initiales. Il peut y avoir d'autres frais qu'un intermédiaire financier, une entreprise d'assurance ou une entité facture à ses clients dans le cadre d'une acquisition de parts de la Société ou des services qu'il fournit à ses clients à cet égard.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Lorsque les calculs de performance révèlent qu'un scénario de tensions est plus favorable que le scénario défavorable, le scénario de tensions sera ajusté pour correspondre au scénario défavorable.

Conformément aux obligations réglementaires, les montants des scénarios de performance exprimés en termes monétaires sont arrondis à la dizaine de euro (ou devise équivalente) la plus proche, et les indicateurs de performance exprimés en pourcentage sont arrondis à une décimale près.

Pour chaque scénario décrit ci-après, veuillez vous référer au produit de substitution concerné ci-dessous :

(a) **Scénario défavorable:** ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2018 et 10/2019 si vous sortez après 1 an et entre 11/2024 et 10/2025 si vous sortez après 8 ans;

(b) **Scénario intermédiaire:** ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12/2017 et 11/2018 si vous sortez après 1 an et entre 02/2014 et 01/2022 si vous sortez après 8 ans ;

(c) **Scénario favorable:** ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2023 et 12/2023 si vous sortez après 1 an et entre 05/2017 et 04/2025 si vous sortez après 8 ans.

Que se passe-t-il si IQ EQ Management S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur peut subir une perte financière (pouvant représenter une partie ou la totalité du montant investi) en cas de défaut du produit ou du Fonds maître. Cette perte potentielle n'est pas couverte par un régime de compensation des investisseurs ou de garantie.

L'investisseur peut subir une perte financière (pouvant représenter une partie ou la totalité du montant investi) en cas de défaut du produit. En outre, et dans la mesure où la Société est une société civile de portefeuille, l'investisseur est indéfiniment responsable, vis-à-vis des autres investisseurs de la Société et des tiers, et devra payer tous coûts supplémentaires tels que des dettes et obligations de la Société, proportionnellement à la fraction du capital social de la Société que représentent les parts qu'il souscrit ou acquiert. Cette perte potentielle n'est pas couverte par un régime de compensation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Le cas échéant, cette personne vous transmettra les informations relatives à ces coûts et à la façon dont ils affectent votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour l'autre période de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	€394	€5,097
Incidence des coûts annuels (*)	3.8%	3.8% chaque année

* Cela montre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement au fil du temps. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée illustrative de 8 ans, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.5 % avant déduction des coûts et de 4.4 % après cette déduction.

Coûts totaux: La valeur liquidative des parts rachetées (calculée à compter de la Date de Rachat concernée) détenues moins d'un an sera minorée de 2 %. Ceci ne tient pas compte de cette minoration éventuelle.

Composition des coûts

	Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	
Coûts d'entrée	0 EUR
Coûts de sortie	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.6 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats	1.2 % de la valeur de votre investissement par an. Ceux-ci sont prélevés sur le produit lorsque les résultats dépassent les seuils définis dans les documents constitutifs. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. Le coût d'estimation d'ensemble ci-dessus inclut la moyenne sur les cinq dernières années.

Coûts d'entrée: Aucune commission initiale n'est due à la Société lors de l'acquisition de parts de la Société, bien que certains intermédiaires financiers, entreprises d'assurance ou autres entités puissent facturer directement à leurs clients une commission de vente initiale, une commission de placement, une commission de souscription ou des frais similaires pouvant généralement aller jusqu'à 3,5 % du prix de souscription. Veuillez noter que les scénarios de performance présentés dans ce document n'incluent pas, le cas échéant, de telles commissions initiales. Il peut y avoir d'autres frais qu'un intermédiaire financier, une entreprise d'assurance ou une entité facture à ses clients dans le cadre d'une acquisition de parts de la Société ou des services qu'il fournit à ses clients à cet égard.

Coûts de sortie: La valeur liquidative des parts rachetées (calculée à compter de la Date de Rachat concernée) détenues moins d'un an sera minorée de 2 %. Ceci ne tient pas compte de cette minoration éventuelle.

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation: Certains frais du fonds et frais de constitution et de commercialisation ont été avancés par le sponsor du fonds jusqu'au premier anniversaire de la date à laquelle la Société ou tout autre membre du groupement de la Société a accepté des souscriptions, et seront remboursés proportionnellement à partir d'octobre 2023, sous réserve de la mise en place d'un plafond discrétionnaire sur ces frais avancés au cours de la première année, et au-delà, par le sponsor du fonds, tel que précisé dans la documentation de la Société. Ces dépenses et la commission payée par la Société à sa Société de Gestion sont incluses dans les "frais d'exploitation".

Composition des coûts: Les intérêts et autres coûts liés aux emprunts fournis par des parties non affiliées ainsi que tout emprunt lié à un investissement ne sont pas inclus dans les coûts récurrents. L'impact net de l'effet de levier est reflété dans les rendements avant la déduction du total des coûts ponctuels, permanents et accessoires.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: Il n'y a pas de période de détention recommandée pour ce produit. Néanmoins, afin de pouvoir le comparer avec d'autres produits, une période de détention recommandée de 8 ans a été retenue dans ce document à titre d'exemple. La souscription de parts dans la Société à long terme ne convient qu'aux personnes disposant de moyens financiers appropriés et n'ayant pas besoin de céder leur investissement dans un court délai à des fins de liquidité. Nous ne prévoyons pas que les parts de la Société soient placées sur un marché public et la vente de vos parts dans la Société pourrait donc être difficile à effectuer. Les rachats devraient être offerts mensuellement aux investisseurs à la valeur liquidative par part telle que déterminée au dernier jour civil de chaque mois (chacune étant désignée comme la « **Date de Rachat** »). La valeur liquidative des parts détenues pendant moins d'un an sera minorée de 2 %. Les demandes de rachat doivent être déposées au plus tard à 17 heures, heure d'Europe centrale, le premier jour ouvrable du mois où une Date de Rachat a été fixée. Les règlements des rachats de parts devraient généralement s'effectuer dans les 60 jours civils à compter de la Date de Rachat. Les demandes de rachat peuvent être rejetées partiellement ou à titre exceptionnel et non systématique. Les rachats sont également soumis à des limites en ce qui concerne les demandes de rachat dépassant certains seuils, ainsi qu'à des frais de rachat. La Société peut, à titre exceptionnel et de manière non systématique, réaliser des exceptions, modifier, ou suspendre le programme, tel qu'indiqué dans le document d'information des investisseurs. Les scénarios de performance ne prennent pas en compte l'application des 2 % de réduction décrite ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une quelconque réclamation relative au produit ou à la conduite de la personne ayant conçu le produit, vous pouvez nous l'adresser en nous écrivant. Soit à france@iqeq.com. Soit à l'adresse postale suivante :

IQ EQ Management S.A.S. 92, Avenue de Wagram, 75017 Paris - France

Toute réclamation concernant la conduite de votre conseiller ou distributeur doit leur être adressée directement.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent document d'informations clés sont complétées par le document d'information des investisseurs et les statuts de la Société, qui seront fournis aux investisseurs avant la souscription, conformément à la loi, soit directement, soit par des intermédiaires financiers. De plus amples informations concernant la Société, notamment le dernier rapport annuel, tout rapport semestriel ultérieur, le dernier prix des parts de la Société, et les informations sur les performances de la Société (y compris les données sur ses performances passées et les calculs des scénarios de performance antérieurs), tel que requis par la loi, peuvent être obtenues sans frais, en anglais et traduites en français sur bxcreditprivéeurope.com ou en envoyant un courriel à TeamOperationsIQEQLFrance@iqeq.fr. Afin de décider ou non d'investir dans la Société, les investisseurs potentiels doivent s'appuyer sur leur propre analyse, et notamment sur les avantages et les risques que présente ce produit. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le document d'information des investisseurs et les statuts de la Société avec attention et à les conserver. Les investisseurs potentiels ne sauraient, toutefois, interpréter le contenu du présent document, du document d'information des investisseurs et des statuts de la Société comme un conseil juridique, comptable, commercial, d'investissement, fiscal ou lié à la retraite. Les investisseurs sont informés que la législation fiscale applicable à la Société peut avoir une incidence sur la situation fiscale de leurs placements personnels dans la Société.